

Comment relancer la natalité

[la-croix.com/Famille/Comment-relancer-natalite-2018-09-29-1200972424](https://www.la-croix.com/Famille/Comment-relancer-natalite-2018-09-29-1200972424)

Marie Boëton

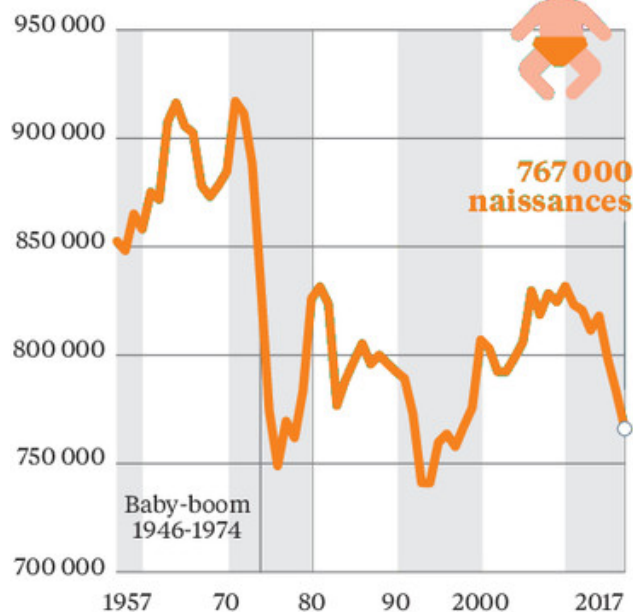
29 septembre 2018



Jusqu'ici tout va bien, mais demain ? Ainsi pourrait-on résumer la situation démographique de la France. Les derniers chiffres de l'Insee laissent en effet songeur : avec 770 000 naissances recensées en 2017, jamais le solde naturel – la différence entre naissances et décès – n'avait été aussi faible depuis 1945. L'indice de fécondité atteint péniblement 1,88 enfant par femme.

Baisse continue des naissances en France

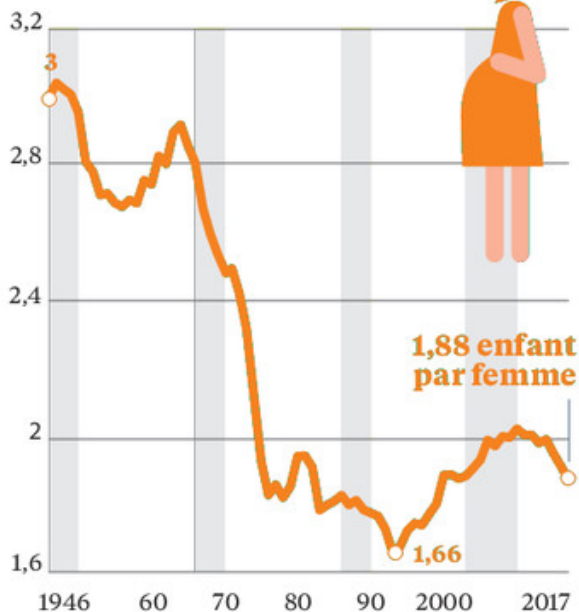
Naissances



France hors Mayotte jusqu'en 2013,
y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee (janvier 2018)

Enfants par femme



France métropolitaine jusqu'en 1993,
hors Mayotte de 1994 à 2013,
y compris Mayotte à partir de 2014.

LA CROIX

Cela ne permet plus le renouvellement des générations... Les pouvoirs publics s'en inquiètent, d'ailleurs : le dynamisme démographique du pays est crucial tant en termes économiques qu'en termes de solidarité nationale – le financement des retraites en dépendant directement.

Comment, dès lors, inverser la tendance ? Pour les associations familiales, la chose est entendue : la relance d'une politique familiale ambitieuse s'impose avec, à la clé, une remise en question des arbitrages faits sous le quinquennat de François Hollande.

L'impact négatif des coupes budgétaires

On s'en souvient, l'ancien président s'en était pris aux « fondamentaux » de la politique familiale en abaissant à deux reprises le plafond du quotient familial, en plaçant sous condition de ressources les allocations familiales et en rendant plus sélective la prestation d'accueil du jeune enfant.

Toutes ces mesures ont eu, selon les associations familiales, un impact négatif sur la natalité en France. Les coupes budgétaires pratiquées à partir de 2014 auraient retiré entre 3,5 et 4 milliards d'euros par an aux familles, selon l'Union nationale des associations familiales (Unaf), laquelle appelle, depuis, à « *renouer avec une politique familiale ambitieuse, clairement distincte de la politique sociale* ».

Du côté des Associations familiales catholiques (AFC), la remise en question des mesures adoptées sous Hollande s'impose, « *si l'on veut contrecarrer la baisse du nombre d'enfants issus des familles nombreuses* », plaide Jean-Marie Andrès, président des AFC.

Une politique familiale moins inclusive

Peut-on, toutefois, vraiment imputer la baisse récente de la natalité au choc fiscal des années Hollande ? Si tel était le cas, le recentrage des aides en direction des familles les plus modestes se serait traduit par une baisse de la natalité dans les 20 % de foyers les plus aisés (ceux qui sont touchés par les réformes Hollande).

« Or nous ne le constatons pas », précise Laurent Toulemon, démographe à l'Institut national d'études démographiques (Ined). S'il concède « avoir encore trop peu de recul pour être catégorique », ce spécialiste estime toutefois que « l'incidence financière de ces réformes reste relativement marginale, comparée aux revenus de ces foyers ».

Le démographe n'exclut toutefois pas qu'elles puissent avoir un impact indirect à long terme : « Le fait de ne plus avoir une politique familiale aussi inclusive qu'auparavant pourrait, au long cours, jouer sur la confiance globale des ménages et donc, in fine, sur la natalité. » En clair, si une relance de la natalité ne se décrète pas à coups d'incitations financières, réviser à la baisse les aides en faveur des familles participe d'un climat défavorable au dynamisme démographique.

Concilier vie familiale et vie professionnelle

Un autre facteur joue un rôle tout aussi déterminant : la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale. Tous s'accordent sur son impérieuse nécessité. « Le fait d'avoir un mode de garde pour les enfants, et notamment en crèches, est l'un des éléments qui pèsent le plus dans la décision des couples d'avoir un enfant », note le sociologue Julien Damon.

Or, sur ce point, les manques restent criants : les 30 000 nouvelles places en crèches annoncées en juin pour 2022 sont loin de résorber les... 200 000 manquantes ! Ce qui amène l'association Familles rurales à plaider, parallèlement à la création de places en crèches, pour une revalorisation du congé parental. « Il faudrait l'aligner sur le smic là où il avoisine, aujourd'hui, les 400 € », plaide son président Dominique Marmier. Une option qui n'a pas les faveurs des pouvoirs publics.

« Ouvrir des crèches et revaloriser le congé parental sont deux options coûteuses », décrypte Julien Damon. À choisir, les autorités optent plutôt pour la première qui, elle, n'éloigne pas les femmes de la sphère professionnelle. » Du côté des AFC, on s'alarme surtout de l'inexorable recul de l'âge des mères à l'arrivée du premier enfant. « Pour contrer cette tendance, il faudrait davantage aider les étudiantes à concilier vie familiale et cursus académique. Leur permettre, par exemple, de bénéficier d'une résidence universitaire ou de cours aménagés », avance Jean-Marie Andrès.

Cherté des logements

Voilà pour les leviers susceptibles d'être actionnés par les pouvoirs publics. La natalité ne dépend toutefois pas seulement d'eux. La cherté des logements – y compris à la location –, en particulier dans beaucoup de grandes villes, confine les couples dans de petits espaces peu compatibles avec la vie de famille. Autre facteur clé : le contexte économique. « La crainte du chômage s'accompagne d'une baisse des naissances : un couple inquiet pour l'avenir aura tendance à reporter l'arrivée d'un enfant », assure Laurent Toulemon. Il n'est donc pas impossible que la hausse continue du chômage en 2014, 2015 et 2016 ait pu

contribuer à faire fléchir la natalité.

Reste à savoir si la baisse du chômage, amorcée en 2017, débouchera sur des lendemains féconds... ou si le recul de la natalité amorcé ces dernières années s'annonce davantage structurel. Car, on l'a vu, on assiste ces dernières décennies à un changement profond des comportements en matière de natalité.

Étudiant plus longtemps, s'installant plus tard en couple, les nouvelles générations ne cessent de reculer l'arrivée du premier enfant. « *C'est une tendance de fond. Nous ne reviendrons pas à des âges plus précoces*, prédit la démographe Magali Mazuy (Ined). *D'autant plus que le report de l'âge de la maternité, qui touchait principalement les plus diplômées, concerne désormais l'ensemble des femmes.* »

De nombreuses questions sans réponses

Les plus optimistes rappellent, non sans raison, que la baisse actuelle de la fécondité peut n'être imputable qu'à un simple report dans le temps des naissances. Un chiffre toutefois préoccupe les spécialistes. « *La baisse de la fécondité des femmes les plus jeunes n'est plus compensée – comme c'était le cas avant 2014 – par une hausse de la fécondité chez les plus de 35 ans* », assure Isabelle Robert-Bobée, responsable de la division Enquêtes et études démographiques à l'Insee.

Reste à savoir à quoi imputer cette baisse dans cette tranche d'âge. Aux difficultés de procréation des femmes approchant la quarantaine ? Au nombre croissant de femmes ne souhaitant pas enfanter ? Pas sûr. « *Ces dernières restent stables en nombre, ne dépassant pas les 5 %* », constate Magali Mazuy.

Les questions en suspens restent donc nombreuses. Entrons-nous dans « l'hiver démographique » tant redouté par certains ou assistons-nous seulement à une baisse conjoncturelle de la fécondité ? « *Nous n'avons pas encore assez de recul* », répond, sagement, l'Insee.